

# PROJET 2025

---

## THEMAA

ASSOCIATION NATIONALE DES THEATRES DE MARIONNETTES ET  
DES ARTS ASSOCIES

14, rue Crozatier 75012 Paris

07 64 46 45 68

<https://www.themaa-marionnettes.com/>

A stylized, black, handwritten-style logo of the word 'THEMAA'. The letters are thick and expressive, with a rough, ink-like texture. The 'T' is a simple vertical bar with a horizontal top bar. The 'H' is formed by two vertical bars connected at the top. The 'E' is a simple horizontal bar with a vertical stem. The 'M' is formed by two vertical bars connected at the top. The 'A' is formed by two vertical bars connected at the top. The overall style is bold and artistic.

## Sommaire

I. THEMAA.....	3
A. Les outils.....	3
B. Une gouvernance toujours présente.....	4
C. Des liens resserrés avec les adhérent·es.....	4
D. Vers un DLA.....	4
E. Ressources Humaines.....	4
F. Le Groupe de Travail Constructeur·rices.....	5
II. AXES DE DEVELOPPEMENT.....	6
A. L'AXE FORMATION.....	6
1. Les B.A BA.....	6
2. Proposer une offre de formation.....	7
3. La commission formation.....	8
4. Les rencontres professionnelles.....	8
5. Recensement de l'offre de formations.....	8
B. L'AXE EVOLUTION MANIP.....	9
1. Manip.....	9
2. Méthode de travail.....	9
3. Les traces de Puppet Zone.....	9
C. L'AXE DE L'OBSERVATION.....	10
1. Les enjeux.....	10
2. Actions.....	11
III. LES PARTENARIATS.....	12
A. LES REGROUPEMENTS REGIONAUX.....	12
B. LE PÔLE INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE.....	12
1. FMTM 2025.....	12
2. Manip.....	13
C. LATITUDE MARIONNETTE.....	13
1. Rédiger un document commun.....	13
2. Temps fort marionnettes.....	13
3. Etats Généraux coorganisés.....	14
4. Le groupe de travail.....	14
D. L'UNIMA.....	15
1. Congrès 2025 en Corée.....	15
2. 100 ans de l'UNIMA en 2029.....	15
E. Les associations d'élu·es.....	15
1. L'AVIAMA – Association Internationale des Villes Amies de la Marionnette.....	15
2. La FNCC – Fédération Nationale des Collectivités pour la culture.....	15

# I. THEMAA

Après une année 2024 marquée par de nombreux changements au sein de THEMAA, 2025 se présente sous le signe d'une stabilité retrouvée et d'une reprise plus fluide de l'activité. THEMAA va redéménager et rejoindre l'équipe d'Opale dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris afin de diminuer encore ses charges locatives.

Avec son conseil d'administration et son équipe renouvelée THEMAA va entamer une réflexion approfondie sur ses orientations stratégiques et ses axes d'interventions en cohérence avec les engagements définis avec la Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture.

La précédente Convention pluriannuelle d'objectifs d'une durée de deux ans conclue entre les deux parties est arrivée à son terme fin 2024.

Pour 2025, une nouvelle convention sera signée afin d'encadrer cette année de réflexion. Celle-ci ouvrira la voie, à partir de 2026, à une convention prévue pour 3 ou 4 ans.

## A. Les outils

En 2025 la nouvelle équipe de THEMAA va poursuivre l'optimisation des outils d'administration et de communication de l'association.

THEMAA s'est dotée d'un nouvel outil de gestion facilitant la coordination des missions administratives et de communication notamment.

La base de données des adhérent·es sera intégrée à cet outil permettant une gestion efficace du lien avec elles et eux.

Désormais l'équipe prendra en charge la comptabilité en interne.

Le format des lettres d'informations mensuelles évoluera pour offrir davantage de clarté et de lisibilité.

L'objectif est d'améliorer la fluidité et l'efficacité dans la gestion interne de l'association.

THEMAA a sollicité un rescrit fiscal auprès de l'administration afin d'obtenir l'autorisation de collecter des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts.

## B. Une gouvernance toujours présente

Les salariées continuent de collaborer étroitement avec les membres du Conseil d'administration qui se réunissent, au moins une fois par mois, et plus fréquemment en cas de sujets urgents.

L'Assemblée générale est prévue les 5 et 6 juin au CND de Pantin. Quatre sièges du Conseil d'administration seront vacants mais leurs occupant·es actuel·les sont rééligibles.

## C. Des liens resserrés avec les adhérent·es

En 2025 THEMAA souhaite renforcer sa proximité avec les adhérent·es.

Des rendez-vous réguliers en visioconférence seront proposés afin de mieux se connaître, favoriser les échanges, accompagner des problématiques.

Dans un premier temps ces rencontres permettront aux membres de faire connaissance avec la nouvelle équipe salariée, accompagnée d'un·e ou plusieurs membres du conseil d'administration.

Les premières rencontres se dérouleront sans thème prédéfini. Par la suite et en fonction des besoins exprimés, des rendez-vous thématiques pourront être organisés. L'équipe salariée proposera également un accompagnement personnalisé sous forme de « CODEV » (codéveloppement) pour celles et ceux qui en feraient la demande.

THEMAA va mener une réflexion afin de faire évoluer les modalités d'adhésion à l'association. Les propositions seront mises au vote lors d'une assemblée générale en fin d'année.

## D. Vers un DLA

THEMAA prévoit de s'engager dans un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) avec l'objectif de retravailler et faire évoluer son modèle économique et sa stratégie de communication. Une première rencontre avec le pôle conseil du DLA d'Ile de France est prévue début janvier.

## E. Ressources Humaines

Une volontaire en service civique sera présente entre le mois de février et le mois de septembre pour accompagner l'équipe tout en construisant son projet professionnel.

## F. Le Groupe de Travail Constructeur·rices

Le groupe des constructeur·rices reprend son activité. Une quarantaine d'entre elleux se sont réunies à la NEF en novembre 2024. Des groupes vont se constituer en fonction des besoins et appétences évoquées.

THEMAA reprendra les démarches pour faire reconnaître officiellement ce métier, avec pour objectif son inscription dans la convention collective CCNEAC.

## II. AXES DE DEVELOPPEMENT

En 2025, THEMAA va travailler sur les trois axes définis conjointement avec La DGCA, ministère de la culture.

### A.L'AXE FORMATION

#### 1. Les B.A BA



Depuis 2014, THEMAA développe un dispositif de coopération interprofessionnelle afin de répondre à l'isolement, au manque d'outils et d'informations constatés chez les jeunes professionnel·les des métiers dits de l'accompagnement de la création artistique : administration, production et diffusion.

À la sortie de la crise sanitaire qui a révélé les tensions de l'ensemble du secteur du spectacle vivant et notamment celles des métiers de l'accompagnement, la reprise de ce dispositif sur les traces de ce qui avait été initié en 2014 était nécessaire. THEMAA a relancé pour la saison 2023-2024 son dispositif de coopération interprofessionnelle et des journées de rencontres thématiques : les B.A.BA.

L'objectif est de donner des outils pratiques ancrés dans notre époque, d'accompagner ces jeunes professionnel·les dans l'appréhension d'un écosystème spécifique qu'est celui du spectacle vivant et d'initier les réflexions autour des métiers d'accompagnement : implication dans le projet artistique et rapport au territoire, condition de travail et relation avec les pair·es, prévention des risques psycho-sociaux, "métier passion"...

##### a. Le tutorat

Six personnes, en début de parcours professionnel en production, administration et/ou diffusion, éprouvant le besoin de conforter leur pratique seront retenues pour être accompagnées par un·e collègue plus expérimenté·e, qui devient leur référent·e durant l'année 2025. L'objectif du tutorat est d'accompagner la personne « tutorée » sur l'un des trois axes qui sous-tendent les B.A.BA : administration, diffusion et production.

Les engagements de chacun-e (tuteur-ices, tutoré-es et directions artistiques) et les modalités de travail en binôme sont définis en début de tutorat. Des temps d'observation sur le terrain sont à prévoir. La participation aux trois journées de rencontres professionnelles des B.A.BA mis en place par THEMMAA vient compléter ce dispositif.

Le tutorat est ouvert à tout type de profil administratif. Il peut concerner des personnes qui travaillent (trop) souvent seules et désireuses d'avoir de nouveaux regards et conseils sur leurs pratiques. Les places sont limitées et réservées aux structures adhérentes à THEMMAA.

### **b. Les journées de plénière**

Ce sont des temps forts interprofessionnels, permettant à la fois transmission, partage et réflexions.

Elles sont accessibles à tous les membres de THEMMAA, qui peuvent en outre retrouver les traces de ces journées (synthèses, supports de présentation des intervenant-es...) dans leur espace adhérent sur le site de THEMMAA.

### **c. B.A. BA – ÉDITION 8 (2025)**

Le dispositif de coopération interprofessionnelle s'inscrit désormais sur l'année civile. En 2025, le cycle abordera la thématique des relations de travail à différentes échelles - au sein des compagnies et des structures mais aussi avec les directions d'établissements culturels et les réseaux. La structure générale sera la suivante :

- Plénière #1 – 26 Mars 2025 | **au sein d'une structure** | au Théâtre Massalia à Marseille pendant *Bright Generations - Générations Lumineuses, Rencontre internationale du spectacle vivant pour l'enfance et la jeunesse, Rencontre artistique de l'ASSITEJ International 2025*
- Plénière #2 – 16 Mai 2025 | **en lien avec les lieux et leurs directions** | au Théâtre Mouffetard à Paris pendant la BIAM
- Plénière #3 – 6 novembre 2025 | **au sein de réseaux** | Au théâtre de Laval pendant Pupazzi

## **2. Proposer une offre de formation**

En 2025, THEMMAA expérimentera la mise en place de sessions de formation destinées à ses adhérent-es.

Un questionnaire leur a été diffusé fin 2024 afin d'identifier et recenser des besoins spécifiques du secteur.

Ces formations non certifiantes n'auront pas vocation à concurrencer des offres déjà existantes, mais plutôt à répondre à des problématiques ciblées et des attentes précises.

Elle se présenteront sous formes de modules assez courts et à des prix abordables.

Elles ne porteront pas sur les pratiques artistiques mais aborderont des thématiques telles que les VHSST, le développement durable et la transition écologique, l'accompagnement technique en lien avec les B.A.BA, la sensibilisation des él·es locaux·ales, la sécurité au travail, l'arrivée en direction de lieux...

Ce projet étant mené à titre expérimental sur l'année, des évaluations seront réalisées après chaque session, pour ajuster et adapter les formats.

Deux modules « pilotes » seront proposés au cours de l'année 2025.

### **3. La commission formation**

Portée par THEMAA, elle rassemble des membres de Latitude marionnettes et du Pôle International de la Marionnette.

*Voir chapitre les actions menées conjointement par Latitude Marionnettes et THEMAA*

### **4. Les rencontres professionnelles**

Un cycle de trois rencontres est en cours sur les questions d'insertion professionnelle et de formation.

Un travail de synthèse et d'écriture de préconisations et perspectives sera menée à l'issue du cycle.

### **5. Recensement de l'offre de formations**

THEMAA prévoit de recenser l'ensemble des formations disponibles dans le secteur en France, avec une éventuelle extension à l'international dans un second temps. L'objectif principal est de fournir une vue claire et exhaustive de l'offre existante et de la rendre accessible via un outil performant. Bien que cet outil ne soit pas encore défini, il pourrait prendre la forme d'une carte interactive intégrée au site web de THEMAA. Il reste à déterminer si la carte actuelle des adhérent·es sur le site pourrait intégrer un filtre dédié aux formations ou si une nouvelle carte devra être créée.



## B.L'AXE EVOLUTION MANIP

### 1. Manip

Manip est aujourd'hui l'unique publication en France consacrée au secteur des arts de la Marionnette. Depuis sa création, au regard de ce qui se fabrique, se pense et se joue dans le secteur, Manip s'est adapté et a su évoluer. Aujourd'hui c'est la cinquième formule qui est en cours. Ses axes et rubriques ont été retravaillés lorsque Claire Duchez a pris la rédaction en chef du magazine.

Fin 2024, le conseil d'administration a validé une transformation du journal. Un groupe de travail est en train de se constituer.

Sans aller jusqu'à la revue scientifique, Manip évoluerait vers une revue plus conséquente, avec davantage d'articles de fond. L'actualité du secteur serait quant à elle, partagée et relayée via d'autres supports.

Un partenariat avec le Pôle International de la Marionnette, indispensable, est d'ores et déjà validé.

L'année 2025 sera consacrée à la mise en œuvre du chantier de cette transformation et au montage de son modèle économique, avec une réflexion autour de sa gratuité pour les adhérent·es.

Plus largement, au cours de l'année 2025, THEMAA va travailler sur l'évolution de sa stratégie de communication. (Cf. point DLA)

### 2. Méthode de travail

1. Une première réunion est prévue entre les membres du conseil d'administration, du comité éditorial, et avec l'équipe salariée.
2. A l'issue un groupe de travail sera constitué avec les volontaires et des personnes ressources sollicitées.
3. Le calendrier précis n'est pas encore établi, le numéro 0 pourrait sortir fin 2025 ou début 2026.

### 3. Les traces de Puppet Zone

Une réflexion est en cours pour une publication des traces, des rencontres nationales Puppet Zone.

Cette publication sortira Fin 2025 ou début 2026. A ce jour Une hypothèse serait que le numéro 0 de la nouvelle revue soit le support de ces traces.

## C. L'AXE DE L'OBSERVATION

### 1. Les enjeux

#### a. Reconnaissance et structuration

THEMAA porte une mission d'observation du secteur de la marionnette et arts associés, essentielle pour comprendre ses dynamiques, ses mutations et ses besoins, tout en soutenant son développement et sa reconnaissance.

Le secteur recouvre une diversité artistique très étendue, qui s'est développée et enrichie depuis l'entrée dans l'ère numérique et les apports des nouvelles technologies.

Malgré cela, il reste encore un secteur à faire grandir et reconnaître à la hauteur de ses potentiels.

La professionnalisation des artistes, des technicien·nes, des constructeur·rices et des personnes qui les accompagnent en administration, diffusion et production, la reconnaissance des métiers (chargé·es de diffusion, constructeurs·rices) et l'évolution des statuts juridiques sont des axes majeurs de structuration.

Les dynamiques territoriales jouent également un rôle clé : il s'agit de favoriser des réseaux régionaux et nationaux solides pour appuyer la diffusion des œuvres, tout en facilitant la mobilité des artistes et des créations à l'échelle internationale.

La question des conditions de production et de diffusion demeure centrale, notamment pour les petites compagnies et les projets expérimentaux.

#### b. Observer pour accompagner le développement

L'observation du secteur est indispensable pour analyser les tendances et anticiper les défis. Cela implique :

- **Des enquêtes statistiques et qualitatives** sur l'économie des compagnies, les conditions de production et les profils des artistes.
- **Un suivi des dynamiques territoriales** pour identifier les forces et les faiblesses de chaque région.
- **Une veille sur les nouvelles pratiques artistiques** et l'intégration des technologies émergentes.
- **Un dialogue constant avec les réseaux professionnels** afin d'adapter les politiques publiques et les dispositifs de soutien.

### **c. Perspectives et recommandations**

Pour renforcer le secteur, il est nécessaire de :

- Consolider les aides financières à la création, à la production et à la diffusion.
- Structurer des formations spécifiques pour les métiers techniques, administratifs et artistiques.
- Développer des outils d'observation et de recherche pour suivre l'évolution des pratiques.

### **d. Conclusion**

L'observation du secteur des arts de la marionnette et des arts associés est un levier stratégique pour assurer sa pérennité et son rayonnement. En s'appuyant sur l'analyse des pratiques, des besoins et des évolutions, il devient possible de répondre aux enjeux contemporains tout en respectant l'héritage de cet art. Un accompagnement adapté permettra de soutenir la création, d'élargir la reconnaissance institutionnelle et d'assurer un avenir dynamique et inclusif pour cette discipline unique.

## **2. Actions**

En 2025, THEMMAA doté de nouveaux outils numériques va développer davantage les informations demandées aux adhérent-es via le bulletin d'adhésion afin d'être en mesure de produire une typologie plus fine de ses adhérent-es et donc du secteur des arts de la marionnette et associés.

Il serait pertinent également de penser une suite de l'observation réalisée entre 2022 et 2024, afin de constater les évolutions du secteur tant sur le plan économique, que des structurations, et des typologies de personnes.

Un projet de collaboration avec Opale va démarrer autour des questions liées aux pratiques de l'observation.

# III. LES PARTENARIATS

## A. LES REGROUPEMENTS REGIONAUX

Des rencontres sont en cours entre les représentant·es des regroupements régionaux et la coordinatrice de THEMMA. Il s'agit après *Les rendez-vous du commun* et les derniers États généraux de continuer à développer des liens, de favoriser l'interconnaissance, les partages de savoir, et la porosité entre les propositions des différents groupes régionaux, quelle que soit leur structuration. Une rencontre de type Echo des régions pourrait se dérouler lors du festival à Charleville.

## B. LE PÔLE INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE

### 1. FMTM 2025

#### a. Les p'tits dej

2025, année du FMTM, THEMMA reconduit l'organisation de rencontres et p'tits déj. Ainsi plusieurs groupes de travail vont plancher sur les contenus.

Au programme :

Lundi 22 septembre 15h/17h suivi d'un pot de 17h à 18h

#### **ECHOS DES REGIONS**

Rencontre pour poursuivre ensemble le dialogue entre dynamiques régionales.

Au programme : mise à jour des actualités des collectifs régionaux depuis les États Généraux, exploration de nouvelles formes d'interaction, partage des observations menées sur les territoires... avec l'ambition de faire émerger des enseignements et des pistes d'action communes. Ouvert aux personnes installées dans des régions sans regroupement.

Mardi 23 septembre - 9h/10h15

#### **P'tit dej des adhérent·es**

THEMMA cultive le lien avec ses adhérent·es à travers des temps d'échange réguliers. À l'image des visios mensuelles, propices à l'interconnaissance et au partage d'informations et de bons plans, THEMMA saisit l'occasion du FMTM pour organiser une rencontre informelle, dans la même dynamique conviviale et participative.

Mercredi 24 septembre - 9h00/10h45

#### **La formation en France : comment s'y retrouver ?**

Au programme : synthèse des travaux en cours et des perspectives de la commission

Formation (possibilité de la rejoindre !), présentation de la cartographie de l'offre de formation, témoignages inspirants de parcours.

Un moment clé pour s'informer, échanger et participer à l'évolution de la formation dans notre secteur, suivi d'un échange libre pour partager vos idées et questions.

Jeudi 25 septembre – 9h00/10h45

### **I.A. l'Intérêt Artisanal – l'éco-construction en 2025 ?**

Cette rencontre propose d'explorer les pratiques actuelles des créateur-ices de marionnettes sous l'angle de l'éco-responsabilité, à travers trois témoignages croisés de compagnies aux approches diverses. Elle se poursuivra par un échange avec le public autour de thématiques clés : l'impact de l'intelligence artificielle dans nos métiers, la dimension artisanale, la notion d'éco-responsabilité, la place du choix ainsi que les implications économiques et esthétiques qui en découlent.

## **2. Manip**

Voir partie sur la transformation de Manip

# **C. LATITUDE MARIONNETTE**

THEMAA et Latitude marionnette se réunissent régulièrement et ont plusieurs projets qu'elles vont mener en commun :

## **1. Rédiger un document commun**

reposant les missions respectives et complémentaires des deux associations.

## **2. Temps fort marionnettes**

Sur proposition de THEMAA, les deux associations ont décidé de co-construire un temps fort marionnettes d'envergure nationale qui proposerait une programmation variée incluant des spectacles, des stages, des projets avec des amateur-ices, des tournées mutualisées, des expositions, des projections, des rencontres thématiques...

La durée envisagée serait d'une semaine et deux week end, (entre le 22 et 31 janvier 2027) afin d'organiser des tournées et d'éviter une concentration excessive d'événements sur une période trop courte. Les associations ont fait le choix d'un évènement unique qui n'a pas vocation à être pérennisé les années suivantes car c'est sa rareté qui en fera le succès tout en évitant que les programmations se figent dans une succession d'événements locaux.

### 3. Etats Généraux coorganisés

Projet à long terme. L'objectif des prochains États Généraux sera de rassembler des sujets et de formuler de façon précise des revendications pour l'ensemble du secteur dans une perspective d'évolution.

Pour commencer à les préparer, chaque association se réunit en interne afin de recenser les thèmes souhaités.

Par la suite ces thématiques seront partagées entre les deux associations avec pour objectif d'élaborer ensemble une méthodologie de travail.

#### a. Côté Latitude :

Souhait de faire appel aux compétences de personnes extérieures au réseau marionnette pour traiter les sujets pour enrichir les échanges et les débats et faire évoluer le secteur.

#### b. Côté THEMMA :

Souhait de reprendre des problématiques qui avaient émergé lors des premiers États généraux, ainsi que dans les rencontres professionnelles organisées par THEMMA et de les approfondir pour pouvoir formuler des préconisations assez précises.

La période des États Généraux #2 n'a pas été évoquée pour le moment mais ils ne pourront avoir lieu qu'après le temps fort. Ce ne serait donc pas avant 2028.

### 4. Le groupe de travail

Portée par THEMMA, cette commission regroupe des membres des Conseils d'administration des deux associations ainsi que Sarah Andrieu du Pôle International de la Marionnette, Joëlle Noguès d'Odradek, Lucile Bodson et Katy Deville.

Cette commission, qui n'était plus active depuis quelque temps est actuellement en phase de redéfinition de ses objectifs. Plusieurs axes de travail ont déjà été identifiés :

- **Améliorer l'accès à l'information** sur les formations existantes.
- **Évaluer les besoins en formation** des professionnel·les et des aspirant·es marionnettistes.
- **Renforcer l'offre de formation** à travers un maillage territorial cohérent.
- Explorer les différentes voies de **professionnalisation** dans le domaine de la marionnette

Un p'tit dej dédiée aux questions de formation pourrait être organisée à **Charleville**, rassemblant les acteur-rices du secteur.

## **D. L'UNIMA**

### **1. Congrès 2025 en Corée**

Clément Peretjako et Narguess Madj deux conseiller-ères français-es y participent.

Iels travaillent sur les motions proposées notamment sur la modification des statuts validée par THEMMAA. Dépôt de 4 autres motions.

### **2. 100 ans de l'UNIMA en 2029**

En 2029, aura lieu le prochain congrès de l'UNIMA et ce sera l'occasion de fêter les cent ans de sa création à Prague en 1929.

La ville d'accueil de cet événement n'est pas encore fixée. La décision doit être prise cette année.

Malgré les sollicitations de l'UNIMA international pour que THEMMAA assume l'organisation de ce congrès anniversaire, le Conseil d'Administration hésite à s'engager dans cet investissement important, notamment en raison des coûts financiers significatifs.

## **E. Les associations d'élu-es**

### **1. L'AVIAMA – Association Internationale des Villes Amies de la Marionnette**

Une rencontre s'est déroulée en 2024. Il convient de reprendre attache et de penser à des collaborations possibles, notamment autour de l'événement national prévu en 2027.

### **2. La FNCC – Fédération Nationale des Collectivités pour la culture**

Des contacts sont pris également. Des élu-es adhérent-es de la FNCC vont écrire la rubrique La culture en question de Manip 81.